

# Au cœur de la domination.

Nous avons exposé au chapitre 4-2 le processus qui a fait naître en parallèle la division des sociétés humaines en groupes sociaux inégaux économiquement et la dévalorisation des femmes. Et ainsi la domination de genre et la domination de classe apparaissent avoir émergé du même processus d'accumulation de richesses et de pouvoir, permise par le développement de l'agriculture.

Nous l'avons vu, la domination sur les femmes s'articule autour de plusieurs mécanismes : d'un côté un système de dévalorisation et de mépris, de violences sexistes pouvant aller jusqu'au viol et au meurtre, légitimant un ensemble de discriminations et une inégalité des droits.

La particularité de la domination sexiste, comparée par exemple avec la domination raciste ou la domination de classe, est qu'elle s'exerce d'abord sur des personnes proches, des personnes que l'on est censé aimer. En ce sens, elle permet à de nombreux hommes de disposer d'un exutoire pour se débarrasser des frustrations vécues en dehors de l'espace domestique et en particulier au travail. Elle est fort utile pour consolider les sociétés inégalitaires, puisqu'elle permet d'offrir à une partie importante des classes sociales dominées une compensation sous la forme d'une autorité dans sa famille. Elle sert ainsi à légitimer le principe même du pouvoir sur autrui et devient une brique essentielle dans tous les processus de domination.

Les discriminations vécues par les femmes en dehors de l'espace domestique semblent être en quelque sorte des conséquences du statut inférieur subi par les femmes. Elles en sont la sanction sociale. Mais, en retour, elles contribueront à enraceriner l'infériorité des femmes dans la vie familiale, quand leur revenu n'étant en général pas aussi crucial dans le budget familial. De fait ou symboliquement, les femmes sont renvoyées à la sphère domestique.

Toutefois la question des discriminations ne sera pas abordée dans ce chapitre consacré aux mécanismes qui permettent les dévalorisations, le mépris et les violences dont sont victimes les femmes. Car les inégalités entre les hommes et les femmes perdent toute légitimité dès que les hommes et les femmes ne sont plus convaincues de l'infériorité de ces dernières.

Nous allons donc nous concentrer sur les trois éléments constitutifs de la domination sur les femmes. Ils ont en commun d'être des formes de violences qu'elles soient symboliques, psychologiques ou physiques. Ces violences n'ont évidemment pas le même degré d'intensité, ni les mêmes conséquences destructrices pour celles qui les subissent. Mais malgré tout elles procèdent de la même logique et elles contribuent toutes au statut infériorisé des femmes.

Si la majorité des violences, y compris les plus graves, a lieu dans la famille, là où socialement « *cela ne se voit pas* », elles s'exportent aussi dans l'espace public. D'abord visiblement sous la forme du harcèlement de rue ou encore du commerce du corps des femmes prétendument « *plus vieux métier du monde* », c'est à dire la prostitution. Ensuite, souvent sous une forme invisibilisée car faisant en général l'objet d'une réprobation sociale, les agressions sexuelles et les viols en dehors des familles.

Toutefois l'espace privé restent le lieu majoritaire d'exercice des violences. En ce sens il est raisonnable d'affirmer que la domination sur les femmes s'y incarne.

Mais tout de suite il convient d'apporter une précision. Comme toute institution humaine, la famille est traversée de contradictions. Elle ne peut se résumer aux violences subies par les femmes et les enfants. La famille est aussi et très souvent un lieu de solidarité, d'affection, de tendresse. Évidemment, d'une famille à une autre l'équilibre entre les deux termes de la contradiction fluctue. Certaines familles peuvent vivre selon des principes tendant vers l'égalité, servant ainsi d'antidote à la domination sur les femmes, quand d'autres vont en incarner sa caricature. Évidemment tous les niveaux intermédiaires existent. Mais il est éminemment possible pour toute famille de progresser vers une forme d'égalité entre ses membres.

Enfin rappelons que si tout ce qui contribue au statut dévalorisé des femmes n'a pas la même gravité, tout se joue autour d'un même mécanisme : la dévalorisation. Et dans les cas les plus graves, se construit un processus, plus ou moins achevé, que l'on nomme l'emprise.

## **L'emprise, au cœur du pouvoir patriarcal.**

Dans un interview publié en novembre 2017 par le journal *L'Obs*, la psychiatre Marie-France Hirigoyen a décortiqué, à partir des faits les plus graves, comment se met en place ce rapport de pouvoir sur la femme.

*« A l'époque où j'ai écrit mon livre sur l'emprise, on se demandait pourquoi les femmes battues ne partent-elles pas ? Mais aujourd'hui encore, l'affaire Weinstein rappelle que lorsqu'une victime de harcèlement porte plainte, on lui demande encore pourquoi n'avez-vous pas parlé ? Dans les deux cas, ce silence s'explique par la peur ou la honte.*

*L'emprise c'est comme un iceberg : on n'en voit que la surface émergée, les violences physiques, les homicides. Mais si la personne sous emprise ne réagit plus aux coups, c'est parce qu'en amont, ces coups ont été préparés par de la violence psychologique. La victime a fini par s'habituer à être dénigrée, disqualifiée...*

*L'emprise est un phénomène de violences psychologiques qui s'installent dans le temps. Ça commence par une phase de séduction narcissique, une alternance de violences et de marques d'affection. Un brouillage s'opère. Des choses agréables sont dites, suivies par des choses déplaisantes qui vont être justifiées par des petites phrases comme "oh ça va, tu n'as pas le sens de l'humour !" La personne sous emprise qui reçoit ces dénigrements va les intégrer, se dire "c'est vrai".*

*Sur le registre cognitif, ces messages contradictoires ont un effet paralysant sur le cerveau. Ce brouillage entraîne la perte de l'esprit critique. Les personnes sous emprise ne savent plus à quel moment réagir. Vulnérables, ça les amène à se laisser soumettre. Lorsque ça se passe mal, la personne sous emprise se raccroche à l'idée que quelquefois son agresseur a été gentil.*

*L'emprise, c'est comme un lavage de cerveau. A un brouillage, renforcé par un climat d'intimidations (portes qu'on claque, couteau avec lequel on joue) et de menaces (celles d'enlever les enfants, d'arrêter de verser de l'argent... voire de chantage au suicide). L'emprise se traduit aussi par un contrôle, renforcé à notre époque par les nouvelles technologies. Je pense à un patient qui connaît le temps de trajet à vélo de son épouse entre le travail et le domicile. Si elle est en retard, il l'appelle.*

*Autre mécanisme qui renforce l'emprise : l'isolement. Les personnes sous emprise sont isolées de leur famille, leurs amis, leur vie sociale, leur travail. Ça se fait progressivement, au gré de petites remarques sur son entourage par exemple, "Oh tu sais, tu vauds mieux que ta famille". Ainsi, la victime perd ses alliés éventuels pour quand elle voudra partir.*

*C'est la véritable question ! Quand on est sous emprise, on ne considère pas qu'on est victime de violences. Lorsque je demande à mes patientes si leurs compagnons les battent, elles me répondent ' : oh non, il ne ferait jamais ça Docteur ! Puis elles évoquent des gifles, et d'autres violences sans mesurer ce que cela signifie. Elles sont dans le déni car elles sont dans la survie. Ce qui va aider les personnes à parler, c'est quelqu'un qui va éclairer les choses de l'extérieur. Je vois des femmes qui prennent conscience de la violence quand elle se déplace sur les enfants par exemple.*

*La soumission, c'est aussi une stratégie d'adaptation. Si elles choisissaient l'opposition frontale, elles pourraient aggraver la violence. Elles essayent donc de négocier, de transiger pour éviter que ça n'empire. On observe la même chose avec le harcèlement. Dans un premier temps, la victime va essayer d'esquiver, de trouver une stratégie pour calmer son harceleur. On parle parfois de viol conjugal, mais sous emprise, beaucoup de femmes disent que quand ça peut dégénérer, elles acceptent des relations sexuelles, y compris des pratiques sexuelles qu'elles désapprouvent habituellement. »*

## **La signification des violences sexuelles.**

L'emprise sur une victime est le moyen de la domination. Et ce moyen n'est pas réellement limité aux « cas les plus graves ». Même dans les situations que l'on pourrait qualifier de bénignes, il est possible de montrer la parenté entre les mécanismes de dévalorisation et l'emprise sur le corps et l'esprit de l'autre. D'ailleurs ces mécanismes sont identifiables dans toute forme de domination d'un être humain sur un autre être humain.

Mais il faut maintenant se pencher sur les buts de la domination. Et pour cela, nous allons explorer un aspect parmi les plus caricaturaux de la domination de genre : les viols.

Dans notre imaginaire, le violeur est un malade mental. Comme en écho à cela, très souvent les violeurs invoquent une prétendue pulsion sexuelle irrésistible. Pourtant selon Nicolas Estano, psychologue à l'Unité de psychiatrie et de psychologie légales de Ville Evrard, « *seulement 30 % [des auteurs de viols sur femmes adultes] sont des psychopathes au sens psychiatrique du terme* ». « *Ainsi, l'essentiel des personnes qui violent des femmes adultes ne sont atteintes d'aucune pathologie* ».

Les violeurs n'ont pas de pulsions sexuelles irrésistibles. Le sexe est évidemment une composante du viol. Mais il est d'abord un moyen pour agresser, pas le but. Pour les personnes qui le subissent, le viol est vécu comme un acte violent, une humiliation. Loïck Villerbu, directeur de l'Institut de Criminologie et Sciences Humaines à l'Université de Rennes rappelle que « *le viol est d'abord une agression. Et l'agresseur élit le champ sexuel. C'est trop facile d'imaginer que c'est un orgasme comme un autre. Il est beaucoup plus difficile d'imaginer que l'orgasme est obtenu au prix de la soumission de l'autre. L'agresseur veut d'abord transgresser la résistance de l'autre. Il recherche la toute-puissance et la domination. Être considéré comme un objet est d'ailleurs ce qui traumatise le plus les victimes.* »

Toujours selon Nicolas Estano, « *la colère ou la recherche de pouvoir est la composante principale. Le viol, plutôt qu'être principalement l'expression d'un désir sexuel, est en fait l'utilisation de la sexualité afin d'exprimer ces questions de la puissance ou de la colère. Il est ainsi un acte pseudo-sexuel, un ensemble de comportements sexuels ayant plus à voir avec le statut, l'hostilité, le contrôle, la domination qu'avec la sensualité ou la satisfaction sexuelle.* » Cet axiome date de 1979 et a été posé par des chercheurs américains : la prédation sexuelle n'est pas tant liée au plaisir, ou même à des attitudes équivoques de la victime, mais surtout au pouvoir.

« *C'est donc le mode opératoire de l'agresseur qui définit le viol et non ce qu'en dit la victime* », explique Marilyn Baldeck, juriste et déléguée générale de l'association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT). Le lien hiérarchique, la dépendance économique sont des modes de contrainte qui peinent à être reconnus.

Les violeurs ont une stratégie : « *La clé de l'agression sexuelle est dans la tête de celui qui exerce la violence* », précise Roland Coutanceau. Le violeur ne commet pas ce crime par hasard ou parce qu'il n'a pas pu s'en empêcher. « *Les victimes sont la cible d'un agresseur qui a raisonné. De façon limitée, certes, ajoute le psychiatre et expert Gérard Lopez. [Les victimes] se retrouvent, malgré elles, exposées à un agresseur qui a calculé ses risques et ses profits. Et qui a choisi d'agresser. Elles ne l'ont jamais cherché. Elles ne l'ont jamais mérité.* »

Le violeur type n'est pas particulièrement pauvre, ni illettré et encore moins déficient mental. « *La pauvreté créerait de la délinquance. Mais dans le cadre de mon travail de suivi des agresseurs sexuels condamnés, j'en ai vu de toutes les couleurs et de toutes les classes sociales* », assure Roland Coutanceau, psychiatre précurseur dans la prise en charge des agresseurs sexuels. Il n'y a pas de profil type d'agresseur. Ce sont des hommes « *normaux* », intégrés à la société, souvent mariés et pères de famille. Une étude du collectif féministe contre le viol, basée sur 300 agresseurs, montre qu'ils sont particulièrement présents dans des professions où se joue un rapport d'autorité : médicales et paramédicales (23 %), enseignement et animation (17 %), responsabilités d'encadrement (13 %), métiers de la loi et de l'ordre (10 %).

Une étude de 2011 de la sociologue Véronique Le Goaziou met en évidence une réalité déconcertante : après avoir épluché 425 dossiers de viols jugés en cour d'assises, elle note que 93 % des violeurs présumés sont issus des classes populaires. 41 % d'entre eux sont même chômeurs ou précaires. « *Toutes les enquêtes montrent que le viol touche tous les milieux sociaux. Mais la grande majorité des agresseurs condamnés sont des pauvres. Où sont passés les autres ?* », interroge Véronique Le Goaziou. Elle avance plusieurs hypothèses.

« *Est-ce que, dans les milieux sociaux favorisés, on parle moins du viol ? À cause de l'honneur et de la peur du scandale ? Est-ce que les divers acteurs de la chaîne pénale sont moins enclins à poursuivre les auteurs des milieux sociaux favorisés ?* » En tout cas, ceux-ci ont les moyens de payer de bons avocats. « *Ils ont aussi tendance à davantage nier les faits* ».

Toutes ces analyses ne peuvent qu'être renforcées par la réalité des viols dans le cadre des conflits armés, utilisés comme arme de guerre pour soumettre et terroriser la population. Encore une fois, il s'agit là d'une stratégie de domination réfléchie visant dans ce cas à détruire le collectif via l'instrumentalisation du corps des femmes.

Les viols en temps de guerre ou en temps de paix ne peuvent jamais se réduire à un problème de pulsion sexuelle. Les contextes sont différents, mais la dynamique de prise de pouvoir et la volonté de domination semblent être en jeu dans chaque agression. Elles se déclinent différemment selon la personnalité, la trajectoire, la situation de l'agresseur et en fonction du type de viol qu'il commet : viol familial, conjugal, de proximité, d'inconnue ou viol collectif.

### **Qu'en est-il des rapports inégaux « ordinaires » entre les sexes ?**

Les viols ne sont que rarement le signe d'un déséquilibre mental individuel du violeur. Ils sont encore moins un comportement inscrit au cœur de la biologie des mâles humains. Les viols et les violences sexuelles ne sont le fait, heureusement, que d'une minorité d'hommes, mais aussi d'une infime minorité de femmes. Ces violences sont la manifestation d'une pathologie des sociétés inégalitaires et du rapport d'autorité qui les structurent. Dans une société qui mesure la valeur d'une personne à sa réussite sociale, à sa place déterminée par le rapport d'autorité, la violence s'exerce prioritairement contre ceux et surtout celles qui sont dévalorisées.

A tous les niveaux dans ces sociétés et y compris au sein des familles, où est censé régner l'amour, l'ordre hiérarchique s'insinuent et tend à pervertir les liens humains par des rapports de pouvoir. Il ne s'agit évidemment pas d'idéaliser un état de nature où tout serait harmonieux, mais de rappeler que cet ordre hiérarchique n'est pas une nécessité biologique, mais bien une construction historique qu'il convient de mettre à bas.

Mais c'est un fait que pendant près de 300 000 ans les membres, hommes et femmes, de notre espèce ont vécu au sein de groupes de chasseurs-cueilleurs, c'est-à-dire de sociétés sans inégalités économiques. Et que les inégalités sociales ne sont attestées que récemment, après l'émergence de l'agriculture. Et il qu'il semble bien que pour au moins la grande majorité de l'humanité, avant cet événement, il n'existait pas ce rapport de domination sur les femmes qui est quasiment présent dans toutes les sociétés humaines d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, tous les stéréotypes sur les femmes s'insinuent dans l'éducation des enfants. Ils vont presque toujours dans le même sens, c'est-à-dire l'affirmation d'un rôle social mineur pour les femmes. Les femmes et les hommes subissent cette culture dominante et aussi bien les unes que les autres, elles et ils deviennent les relais de sa perpétuation.

Pour y parvenir, les formes extrêmes que constituent l'emprise et le viol n'ont pas besoin d'être mises en œuvre. Ainsi, dans combien de familles sans histoire, sans que ne soit perçue socialement l'existence de violences, les mécanismes de la dévalorisation sont-ils au moins partiellement à l'œuvre ? Et cette dévalorisation s'insinue dans tous les recoins des relations entre hommes et femmes, même là où peu de monde s'y attend.

Selon Sophie Heine, politologue, « *Les formes de violence envers les femmes se sont complexifiées et sont devenues plus subtiles, passant par la manipulation et l'abus verbal et psychologique. Ainsi, elles doivent se conformer à leur "nature", être belles suivant les canons de la mode, douces, altruistes... Ces croyances affectent toutes les femmes, mais facilitent les abus d'une partie d'entre elles dans la sphère privée* ». Dans son article paru dans La Revue Nouvelle en mai 2013, Sophie Heine détaille ces formes « soft » de l'emprise.

Nous nous limiterons à un exemple qui pourrait passer pour bien innocent : « *les remarques sur le physique des femmes peuvent être utilisées comme un instrument de contrôle et de domination très puissant. Tant les commentaires subreptices des conjoints que les remarques de la part de collègues ou de connaissances conduisent à affaiblir chez les femmes leur estime d'elles-mêmes* ». Car « *les critères de beauté sont en effet souvent utilisés comme un carcan débilisant et infériorisant. Le fait d'être avant tout perçues à travers ce prisme désavantage les femmes à maints égards. Ainsi, cela peut constituer un obstacle de taille à leur implication dans les postes de pouvoir, qui supposent souvent de la visibilité et de la représentation* ».

Comme nous l'avons écrit plus haut, les tâches considérées comme féminines sont hors du champ où se joue la compétition pour le pouvoir. Ainsi, alors que la place des femmes dans le processus reproductif devrait être une cause

de valorisation, les sociétés inégalitaires se sont structurées autour de mécanismes ayant marginalisé les femmes : hier la puissance guerrière ; aujourd'hui la recherche du profit.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Il ne s'agit pas d'affirmer que les femmes seraient incapables de jouer à ce jeu là. Des femmes au sein des classes dominantes peuvent et y ont trouvé leur place tout au long de l'histoire. Mais pour celles des classes sociales dominées, qui ne pourront pas faire reposer sur d'autres les tâches induites par la maternité et plus généralement les tâches domestiques, l'obstacle est trop souvent infranchissable.

Certes, chaque homme, mais aussi chaque femme, chacun et chacune en fonction de sa place dans ce processus de dévalorisation, peut ne pas accepter les normes sociales inégalitaires, pour se construire une vie meilleure dès aujourd'hui. Mais pour mettre à bas la domination, la déconstruction individuelle des normes sociales ne suffira pas. Il faut s'attaquer collectivement à ses fondements, c'est à dire aux mécanismes sociaux qui organisent la dévalorisation des femmes, mécanismes eux-mêmes profondément enracinés dans la norme inégalitaire.

Une petite digression pour rappeler que les mécanismes décrits dans ce chapitre ne créent pas de violences uniquement pour les femmes, même s'il est évident qu'elles en sont les principales et premières victimes. Les principales certes, mais pas les seules victimes.

Fruit du scandale des agressions sexuelles au sein de l'église catholique, un rapport commandé par la Conférence des évêques de France, lui a été remis le 5 octobre 2021. Ce rapport contient en annexe une étude réalisée sous la conduite de la sociologue Nathalie Bajos, directrice de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Il montre qu'en France parmi les personnes âgées aujourd'hui de 18 ans et plus, 5,5 millions d'entre elles ont subi des agressions sexuelles, que ce soit dans l'entourage proche, parmi le clergé (6 % des agressions ayant été commises dans un cadre religieux), au sein des clubs de sport ou culturel, à l'école ou dans des colonies de vacances.

Ces agressions, toutes confondues, ont touché 14,5 % des femmes et 6,4 % des hommes. Certes les victimes sont 2,3 fois plus nombreuses chez les femmes que chez les hommes. Ces données sont cohérentes avec le rapport « *Chiffres-Clés 2010 : L'égalité entre les femmes et les hommes* » présenté par Roselyne Bachelot, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, selon lequel 16 % des femmes et 5 % des hommes déclarent avoir subi des rapports sexuels forcés ou des tentatives de rapports forcés au cours de leur vie.

Ainsi les victimes masculines de l'ordre patriarcal ne forment pas une réalité marginale. Si l'on ajoute à cela les hommes victimes d'homophobie ou tous les jeunes garçons et les hommes victimes de violences physiques ou mentales ou d'une « simple » dévalorisation parce qu'ils ne sont pas suffisamment virils, il devient évident que le système organisant l'inégalité entre les hommes et les femmes n'oppose par réellement les hommes et les femmes, mais une partie minoritaire de la population contre la majorité, parmi lesquelles les femmes sont évidemment plus nombreuses.

Il faut rompre avec certaines idées qui tendent à devenir des évidences : que les hommes ne seraient pas concernés directement par les dégâts du système d'oppression des femmes ; et encore plus que lutte contre cette oppression irait contre leurs propres intérêts. Au contraire, comme le dit Michael Kaufman, écrivain canadien et auteur du *Guide du féminisme pour les hommes et par les hommes*, « *tout le monde, hommes et femmes, a tout à gagner dans l'égalité femmes hommes* ».

C'est bien la société inégalitaire qui est malade et dont un des symptômes est cette infâme violence faite aux femmes. Cette « *maladie* » a des conséquences négatives pour tous les humains. C'est la révolte de l'ensemble des femmes et des hommes qui en refusent la logique qui permettra de la faire régresser. Face à cela, les théories dites de « *classes de genre* » ou « *classes de sexe* », faisant des hommes collectivement une classe oppresseuse des femmes semblent bien inadaptées.

Quand Simone de Beauvoir a écrit dans son livre *Le Deuxième Sexe* : « *On ne naît pas femme : on le devient* », pensait-elle à la réciproque logique de son affirmation, que l'on ne naît pas homme, mais qu'on le devient ? Si des femmes peuvent chercher dès aujourd'hui à s'émanciper du rapport inégalitaire avec les hommes, il en est de même pour des hommes qui ont tout intérêt, eux-aussi, à construire un lien social plus harmonieux avec les femmes.

Pour avancer dans une telle direction il faut prendre conscience que les inégalités entre les hommes et les femmes s'articulent toujours autour d'une volonté de pouvoir sur la femme. Ainsi, c'est bien en se donnant pour objectif l'abolition de ces rapports de pouvoir dans la famille qu'il devient possible de s'approcher d'une relation satisfaisante. Certes cela impliquera, par exemple, un partage égalitaire des tâches domestiques. Mais cette contrainte est objectivement anecdotique face à l'avantage d'un lien humain satisfaisant. De plus un investissement des hommes dans les soins aux nourrissons, tâche certes contraignante et fatigante, ne pourra qu'être positif dans des relations bien plus riches qu'ils pourront construire avec leurs enfants.

Mais la libération des femmes, de toutes les femmes et pas seulement de celles qui font partie des classes sociales privilégiées, semble indissociable de l'abolition des inégalités sociales et évidemment de la mise à bas de tous ces rapports de pouvoir sur lesquels se construisent ou se maintiennent les rapports humains inégalitaires. Il ne s'agit pas principalement de responsabilité individuelle. Il ne s'agit pas non plus de dénoncer tous les hommes comme des violeurs potentiels, ce qui ne correspond pas à la réalité.

Il s'agit de créer les conditions de l'émancipation, par des luttes collectives. Au sein de ces dernières les mouvements de femmes auront une place particulière et fondamentale à jouer et il sera toujours nécessaire de favoriser l'organisation autonome des femmes, premières victimes de cette oppression. Mais tout ce qui ferait obstacle à une participation de nombreux hommes à cette dynamique ne pourrait que constituer un obstacle à l'émancipation. Cette problématique sera celle du prochain chapitre.